

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
du Centre

Décision n° 34422 du 4 novembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie du Centre

NOR : INTJ1417194S

Le commandant de la région de gendarmerie du Centre et du groupement de gendarmerie départementale du Loiret,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié fixant pour la gendarmerie nationale la composition et l'organisation de la commission prévue à l'article L.4136-3 du code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 modifié fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 54306 du 28 juillet 2014 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2014;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 4 novembre 2014,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2014 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie du Centre est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve:

Dexet, Bruno	Nigend : 272 762
André, Jean-Paul	Nigend : 135 637
Cuvier, Gérald	Nigend : 136 099
Debertonne, Thierry	Nigend : 272 609

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve:

Le Brun, Hervé	Nigend : 141 255
Samyn, Pierre	Nigend : 117 223
Boyeldieu, Jérôme	Nigend : 250 523
Raquin, Laurent	Nigend : 116 309
Couvreux, Eric	Nigend : 138 221
Kulczycki, Eric	Nigend : 273 902
Retif, Lionel	Nigend : 275 422
Leblanc, Patrick	Nigend : 97 757

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Allimonnier, David	Nigend : 271 393
Michon, Claude	Nigend : 274 774
Bodin, Michaël	Nigend : 271 818
Debar, Laurent	Nigend : 135 821
Saint-Gilles, Frédéric	Nigend : 277 989
Louveau, Hervé	Nigend : 274 486

Savignard, Ludovic Nigend : 275 669
Afindouli, Nicolas Nigend : 317 572
Provini, Nicolas Nigend : 341 710

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Jérôme, Patrick Nigend : 99 412
Damion, Thierry Nigend : 117 662
Beaumont, Stéphane Nigend : 271 617
Favris, Arnaud Nigend : 273 019
Auguste, Pascal Nigend : 223 614
Gondé, Philippe Nigend : 134 253
Philips, Jean-Paul Nigend : 141 835
Lagache, Bernard Nigend : 97 972
Guenin, Laurent Nigend : 273 465
Laluque, Loïc Nigend : 273 930
Kock, Pierre Nigend : 155 586
Danican, Patrice Nigend : 178 286

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 novembre 2014.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie du Centre,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Loiret,
M. PIDOUX*